

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

ACTIVITES PERISCOLAIRES

La mise en place des TAP (activités périscolaires) dès la rentrée de septembre 2014, a mobilisé pas mal de temps et de réflexion : il fallait être en mesure de proposer aux élèves de l'école élémentaire des activités attrayantes et susceptibles d'aider au développement de leur personnalité.

Dans un premier temps, nous avons sollicité les différentes associations qui interviennent dans notre commune et reçu, le plus souvent une réponse favorable.

Ensuite, la commune a organisé une réunion de concertation, à laquelle participaient les représentants des parents d'élèves, les professeurs d'école et les futurs animateurs.

Une fiche d'inscription a été rédigée et distribuée à tous les parents des élèves de l'école, à retourner complétée avant le 15 juin.

Les futurs groupes ont été définis par les professeurs (du fait de leur connaissance des élèves)

Au final, les 8 activités suivantes ont été retenues :

- Anglais (Madame Hélène MOINAUX)
- Arts Plastiques (Madame Anita HEBERT)
- Danse (Madame Laurence GROBOIS)
- Echecs (Monsieur PHILIPPE)
- Judo (Monsieur Jacques SERGENT)
- Musique (Monsieur Bernard MENIL)
- Tennis (Monsieur Alexandre VELLY)
- Théâtre (Madame Odile CREPIN-ETAIX)

Certains animateurs ont la possibilité de fonctionner le mardi et le vendredi (danse, échecs).

Après chaque période de vacances scolaires, les groupes changeront, afin de permettre l'initiation de tous les élèves à chacune des activités proposées.

Les différentes activités seront dispensées les mardis et vendredi, dans les classes, dans l'ancienne cantine (musique et théâtre), dans la salle polyvalente (danse, échecs et judo) et sur les courts de tennis.

L'appel sera fait à 15h00, dans la cour de l'école, au début de chaque séance. Une récréation de 10 minutes est prévue.

Les groupes d'élèves seront accompagnés par leur animateur dans la cour, à 16h25, la sortie se fera à 16h30 précise.

Pour les **élèves de maternelle**, les activités périscolaires doivent être DOUCES.

Elles sont organisées et encadrées par les animatrices de la garderie et les ATSEM.

Elles se déroulent dans les classes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30.

Le règlement intérieur pour les activités périscolaires sera communiqué prochainement.